



INFORMATIONS

Vente Cantine - Périscolaire et TAP

La prochaine vente s'effectuera du mardi 2 mai au samedi 13 mai 2017 inclus (21 repas par enfant pour les mois de juin et juillet) au Service Scolaire aux jours et heures d'ouverture suivants :

- le lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 11h30 et de 14h à 17h
- le mardi et vendredi de 8h45 à 11h30 - fermé l'après-midi
- le samedi 13 mai de 8h45 à 11h30 (pas de vente le samedi 6 mai)

Aucun versement ne sera accepté hors délai. Pour information, il vous est possible de payer plusieurs mois consécutifs.

Nouveauté ! A compter du 2 mai 2017, vos démarches pourront être facilitées grâce au paiement en ligne qui vous permettra d'effectuer vos commandes de repas, périscolaire et TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

Si vous êtes intéressé(e) pour les paiements en ligne, rien de plus simple ! **Adresser un mail avant le 10 mai** afin de préciser vos besoins en Cantine - Périscolaire et TAP pour chaque enfant (nom, prénom et école de l'enfant) à l'adresse suivante : paiementenligne-aniche@orange.fr. Un mail de confirmation vous sera envoyé avec vos codes d'accès, le site où vous rendre et la marche à suivre pour passer votre commande en sachant que le règlement sera à effectuer sous 48h en ligne. Plus de renseignements au 03 27 99 91 38 ou sur le site de la Ville : www.aniche.fr.

A Noter



Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

- **Championnat régional Jeunesse GRS Circuit jeunes (réservé aux 7-10 ans)**
Dimanche 30 avril de 10h à 15h salle Pierre-de-Coubertin 430 gymnastes inscrits. Entrée Gratuite
- **Pas de ramassage des ordures ménagères le 1er mai**
En raison de la fête du travail, le lundi 1er mai, il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères, la collecte se fera le mardi 2 mai.
- **Volley-ball**
Inter-secteurs volley-ball UFOLEP/ équipes seniors féminines et masculines, le lundi 1er mai salle Léo-Lagrange à partir de 9h.
- **Assemblée générale du CACSA**
Le jeudi 4 mai à 18h30 salle de réunion du CACSA
- **Consultations infantiles au service de prévention santé**
3 rue Jules Domisse - Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 mai. Uniquement sur rendez-vous. Tél : 03 59 73 19 30.
- **Don du sang**
L'amicale des donneurs de sang Aniche-Auberchicourt organise une collecte de sang le mercredi 10 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 18h à la salle Claudine-Normand à Aniche. Venez nombreux accomplir ce geste citoyen. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour.
- **Action « Mon Logement et Moi »**
SOLHA et la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent vous proposent des outils pédagogiques afin de favoriser une meilleure appropriation des logements par les personnes et familles. Une action collective est prévue le jeudi 11 mai de 9h à 11h à l'association LAPAGE. Renseignements auprès de Mme Jokiel au 03 27 95 89 10.
- **Inscriptions pour les Accueils de Loisirs pour l'été 2017**
Celles-ci auront lieu à compter du 24 avril du lundi au jeudi matin de 9h à 12h au service scolaire, jeunesse et sport de la Mairie. Le paiement pourra s'effectuer en 3 fois maximum, avec un minimum de 15€ au premier versement. Attention, les places sont limitées. Les fiches d'inscriptions sont à retirer à l'accueil de la Mairie, merci de vous munir d'un justificatif de domicile de l'enfant, d'un justificatif du quotient familial de la CAF et du carnet de santé de chaque enfant.
- **Projet de prévention du bruit dans l'environnement**
Le public est informé que du 15 mai 2017 au 17 juillet 2017 inclus, il pourra prendre connaissance du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en mairie, service urbanisme du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H 30. Le public pourra dans le même temps faire part de ses observations, remarques, avis :
- soit par courrier postal adressé à : Hôtel de ville 6 rue Henri Barbusse 59580 Aniche
- soit par courrier électronique adressé à : mairie.aniche@wanadoo.fr
- soit sur un registre mis à sa disposition. À l'issue de cette phase de consultation et de la prise en compte éventuelle des remarques formulées, le PPBE sera soumis à l'approbation du conseil municipal.
- **Déclarations d'impôt sur le revenu**
Nous vous informons que le dépôt des déclarations se fera uniquement à la Trésorerie d'Aniche et non plus en Mairie. Pour vous simplifier la tâche, pensez à faire votre déclaration en ligne. C'est simple, rapide et efficace !
- **Gala de danse**
Amateur de Hip Hop, MD Crew ou de danse moderne, l'association Moove Dance organise son prochain gala de danse le dimanche 14 mai 2017 à la salle Louis-Pol (près du cinéma) à partir de 14h. L'ouverture des portes se fera à 13h30. Le prix d'entrée est fixé à 4 € pour les adultes, 1,50 € jusqu'à 10 ans et gratuit pour les moins de 3 ans.
- **Ciné-Concert**
L'AFCA organise un ciné-concert le dimanche 30 avril avec la projection du film « Jamais Contente » à 15h suivi d'un concert de Sirine et son groupe à 17h. Réservations auprès de l'AFCA au 03 27 91 15 97.
- **Les résultats du SCA**
Séniors A - Onnain : 19 - 0, Le Cateau - Séniors B : 3 - 0, U15 - Hasnon : 1 - 2, U15 - Valenciennes Dutemples : 6 - 0, U13 - Marly : 2 - 3, U11 - Douai : 1 - 9, Corbehem - U11 : 1 - 2.
- **Le calendrier du SCA**
Sam 29 avril : Cuincy - U11 à 14h30, U11 - Féchain à 14h30, U13 - Saulzoir à 16h, U13 - Cuincy à 16h.
Dim 30 avril : Bruay - U18 à 10h, Commegnies - U18 à 10h, U15 - Bouchain à 10h, Douai - Séniors A à 15h, Séniors B - Bouchain à 15h.
- **La Marelle des mots**
Le lieu d'accueil enfants-parents est un lieu de jeux et de rencontres pour les enfants de la naissance à 6 ans et leurs parents ou accompagnants, ainsi que les futurs parents. L'accès est libre, anonyme et gratuit. Vous y venez selon votre envie, pas besoin de vous inscrire, vous y restez avec votre enfant. Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, discuter ou souffler un moment... Vous avez envie que votre enfant puisse jouer avec d'autres enfants ou d'autres adultes, sans être séparé de vous. Depuis le 1er mars, il est ouvert le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 15h à 18h à la Maison de l'Enfance « René Chojnacki », 35 rue Delforge.



A l'affiche, cette semaine
Telle Mère, Telle Fille
Ghost in the Shell

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr



N°16
du 24 avril
au 30 avril
2017
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez



ACTUALITÉS

Résultats du 1er tour de l'élection présidentielle 2017

Canton d'Aniche Ville d'Aniche	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Dupont-Aignan N.	Le Pen M.	Macron E.	Hamon B.	Arthaud N.	Poutou P.	Cheminade J.	Lassalle J.	Mélenchon J.-L.	Asselineau F.	Fillon F.
1 : Claudine Normand	942	657	644	9	4	28	255	73	32	5	16	2	2	168	6	57
2 : Ecole Basuyaux	1071	707	691	12	4	27	284	91	31	14	6	0	1	158	6	73
3 : Maison de l'ALAPAGE	1088	784	767	13	4	25	346	95	34	3	6	0	2	201	3	52
4 : Ecole Archevêque	1066	759	742	11	6	25	303	102	47	7	9	2	3	209	3	32
5 : Ecole Schmidt	833	564	555	7	2	16	271	66	21	11	5	2	1	131	2	29
6 : Ecole Yvon Fossé	848	580	566	9	5	20	223	61	22	7	3	1	4	197	1	27
7 : Cantine Ladrière	943	711	695	8	8	46	248	95	24	13	6	1	7	196	9	50
Total Aniche	6791	4762	4660	69	33	187	1930	583	211	60	51	8	20	1260	30	320

Le second tour des élections présidentielles 2017 aura lieu le dimanche 7 mai 2017, opposant Emmanuel Macron à Marine Le Pen.

Les différents bureaux de vote mis à votre disposition seront **ouverts de 8h à 19h sans interruption**.

Service de transport

Pour les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, un service de transport est mis à disposition par la commune. Pour cela, il suffit d'appeler la Mairie au 03 27 99 91 11 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 AVANT LE VENDREDI 5 MAI A 15H.

Les différents bureaux de vote

Bureau n°1 : Salle Claudine-Normand, rue Barbusse

Bureau n°2 : Ecole Basuyaux, rue Gambetta

Bureau n°3 : Maison de l'Enfance ALAPAGE, rue Delforge

Bureau n°4 : Ecole de l'Archevêque, rue Deragnacourt

Bureau n°5 : Ecole Schmidt, rue Eugène-Natiez

Bureau n°6 : Ecole Yvon-Fossé, rue d'Artois

Bureau n°7 : Cantine Ladrière, rue Léo-Lagrange



L'auteur-compositeur Nicolas Meslien à la rencontre du public

C'est encore le temps des rencontres, des médiations et des ateliers pour l'ambitieux projet de film réalisé par Camille Gallard dont le tournage est prévu de mai à juin. Ce mercredi 12 avril, à la médiathèque Norbert-Ségar, le musicien compositeur Nicolas Meslien a été présenté au public, en présence de l'Adjoint à la Culture Xavier Bartoszek. L'artiste aura la lourde charge de composer la musique de cette fiction purement locale. Ce travail a débuté il y a quelques semaines avec quelques morceaux. 60 personnes ont pu découvrir les premières notes qui vont accompagner le film. Seule difficulté, soulignait l'artiste, composer des musiques sans voir les images : « *En amont, je prépare la musique du film avec la réalisatrice, on y va par tâtonnement, essayant d'être le plus proche du scénario* ». La réalisatrice Camille Gallard a néanmoins soulevé le voile en rappelant le pitch du film qui sera réalisé avec de nombreux habitants de la ville, des associations et les écoles issues des communes d'Aniche, Auberchicourt et Emerchicourt : « *Suite à des directives mondiales, le président de la République a pris des mesures drastiques sur toute la France, il envoie des brigades d'interventions qui envahissent les villes pour mesurer, calculer, diviser, multiplier. La population d'Aniche doit se rassembler pour ne pas disparaître* ». La réalisatrice a détaillé les différents chapitres sur lesquels le musicien travaille pour accompagner les images. Les quatre chapitres sont : « Silence de mots », « Bruits et chuchotements », « Les voix du Nord se révoltent » et « Les cris, la révolte ». Le projet artistique porté par la commune et soutenu par le département du Nord sera visible en décembre 2017 sur le grand écran de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati.

4 LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

De nouveau à Aniche !

Après l'étape Départ-Arrivée de l'année dernière, l'épreuve des « Quatre jours de Dunkerque » revient de nouveau à Aniche. Les cyclistes traverseront notre commune le mardi 9 mai 2017 lors de la première étape (Dunkerque-Iwuy). Le passage est prévu vers 15h09. La course arrivera de Bruilles-lez-Marchiennes pour emprunter les rues Fendali, Delestraint, Delforge, Frères-Fâche, le Boulevard Paul Vaillant-Couturier et la rue Lutas pour ensuite suivre la direction d'Emerchicourt et de Marcq en Ostrevent. Passage de la caravane publicitaire vers 13h30. Un sprint aura lieu sur le boulevard Paul-Vaillant Couturier, 100 m avant le passage à niveau.

Attention ! En raison du passage de la course

La collecte des encombrants est intervertie : celle du secteur 2 (rues Delestraint, Delforge, Drion, Frères-Fâche) initialement prévue le mardi 9 mai 2017 se fera le vendredi 12 mai 2017.

Inversement, celle prévue le vendredi 12 mai 2017 pour le secteur 5 (cour Belotte, cité Belotte, rues de Bobingen, de Bretagne, de Flandres, du Hainaut, Jaurès (de la rue Laudeau à la déchetterie), Kopierre, Lagrange, Laudeau, Pierre-Joseph Laurent, Novy-Bor, de Picardie et de Provence) se fera le mardi 9 mai 2017.

Les arrêtés pour les Quatre jours de Dunkerque

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit sur tout le parcours de la course (trottoirs, parkings et chaussées) le mardi 9 mai 2017 de 8h à 18h sous peine de mise en fourrière dans les rues Fendali, du Général Delestraint, Delforge, des Frères-Fâche, Bd PV Couturier, Bd Drion (à l'angle de la rue Chantreau et du bd Drion) et Lutas. La circulation des véhicules de toute nature sera restreinte le mardi 9 mai 2017 dans les mêmes rues citées ci-dessus de 13h à 16h30. Toutefois, elle sera totalement interdite dans toutes les rues citées sur les instructions du responsable « Dispositif Police » lors du passage de la course.

Kopierre en balade avant sa sortie annuelle

Notre géant Kopierre ne va pas chômer lors des prochaines semaines. A l'occasion du passage de l'épreuve cycliste des « Quatre jours de Dunkerque », notre tambour-major sera de sortie pour voir passer le peloton le mardi 9 mai 2017 vers 15h sur le boulevard Paul Vaillant-Couturier. Le dimanche 4 juin 2017, il se déplacera à Auberchicourt pour le baptême du géant local « Aubert le Loup ». Il a été choisi pour parrain et la marraine sera Philippotte de Lannoy d'Hornaing. Le géant Kopierre sortira exceptionnellement le samedi 17 juin 2017 pour le tournage du film « On est pas encore mort » de Camille Gallard sur la place Jean-Jaurès. Enfin, il sera à la tête du cortège folklorique le dimanche 25 juin 2017 dont le départ est prévu face à l'école Maxime-Quévy. Quelques indiscretions disent que le géant serait motorisé, les porteurs étant moins nombreux et vieillissants.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Pour cette manifestation, le rassemblement aura lieu le dimanche 30 avril à 10h45 au cimetière du Sud où un dépôt de gerbe au Caveau du Souvenir sera effectué. Un défilé empruntera la rue Lutas, le boulevard Drion, les rues de Lorraine, d'Alsace, Domisse, Buisson, Laudeau et Jean-Jaurès. Arrivé sur la Place Domisse un dépôt de gerbe aura lieu au buste de Jules Domisse, et le défilé repartira par la rue Wambrouck pour se rendre à la salle Jean-Schmidt où un vin d'honneur sera servi pour les participants, à l'issue de la cérémonie.

La statue de Jules Domisse déplacée

Conséquence des travaux sur le pourtour de l'église et de la place Domisse, le buste de l'ancien maire, Jules Domisse a été déplacé d'une trentaine de mètres, celui-ci sera entouré prochainement de verdure afin de le mettre en valeur. Rappel : Le buste de Jules Domisse, œuvre du sculpteur Georges Hugot, réalisé en bronze par Jean Cappelli, fondeur d'art en 1991 avait été installé sur la petite place et inauguré le 29 septembre 1991 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Jules Domisse, fusillé par les nazis le 26 septembre 1941 à la citadelle de Lille. Ce dimanche, jour de la déportation, une gerbe sera déposée sur le nouvel emplacement au pied du monument.



ASSOCIATIONS

« La tomate autrement » avec l'association des jardiniers



Mercredi 5 avril à la salle Schmidt, en présence des adjoints Georges Lemoine et Christian Vitu et de la conseillère municipale Anne Delaby, l'association des Jardiniers a rassemblé près de 80 personnes passionnées par le jardinage. Elles ont écouté avec beaucoup d'attention le conférencier Philippe Merlin sur l'art de cultiver les tomates d'une façon différente, en particulier par le greffage. Auparavant, la présidente Eliane Hommerin a souligné l'attachement des communes d'Aniche, Auberchicourt, Emerchicourt et Monchecourt à l'association, les remerciant pour l'aide financière apportée. Après la conférence, la tombola a fait de nombreux gagnants. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 8 novembre à la salle Claudine-Normand avec un troc de plantes.

Assemblée générale de l'amicale du personnel territorial

Samedi 1er avril, était organisée à la salle Domisse l'assemblée générale de l'amicale du personnel territorial, en présence du maire Marc Hémez, des adjoints Christian Vitu et Jessica Tanca. Ont été abordés les rapports d'activités et projets : le Conseil d'Administration, élu l'an dernier, s'est réuni 3 fois et s'est efforcé de proposer des activités et manifestations 2016 telles que la soirée Karaoké le 12 mars, la journée « Pêche à la truite » le 15 mai, la sortie à Saint-Joseph Village, la soirée dansante le 1er octobre et la Fête de Noël le 17 décembre, ... A noter, les prochaines manifestations programmées : journée Pêche à la truite le 8 mai, soirée dansante le 18 novembre et Fête de Noël le 16 décembre 2017. D'autres sorties et visites sont en projet (Disney, Arkéos, ...).



Le repas des Fourmis de Kopierre, c'était couscous



Jeudi 23 mars 2017, l'association des Fourmis de Kopierre avait convié ses adhérents à un repas couscous préparé par les bénévoles du club. Le maire Marc Hémez, entouré de l'Adjoint aux Fêtes Georges Lemoine et de la Conseillère Municipale Hélène Owczarczak, a partagé la table avec les convives.



UNE ANICHOISE A L'HONNEUR

Jacqueline Théry honorée



Mme Jacqueline Théry a été honorée lors du congrès d'arrondissement des ACPG-CATM-TOE et veuves de guerre qui se tenait à Dechy. Lors du repas qui suivait cette manifestation, le vice-président du douaisis, Yves Lancelle lui a remis la médaille du mérite fédéral en témoignage des services rendus.

Jacqueline Théry, née le 12 septembre 1938 à Fenain, était mariée à Jacques Théry en 1961, un ancien d'Algérie. Après le décès de son mari, Jacqueline est arrivée à Aniche en 1983, elle intègre le comité des ACPG-CATM et veuves de guerre. Sa particularité, être active dans de nombreuses associations et comités,

on la retrouve ainsi chez les anciens combattants, mais également aux Restos du Coeur, Comité de la Mairie, club des Aînés, elle n'arrête pas de bouger pour aider son prochain.

CULTURE

Sortie au Palais de Compiègne le 14 mai 2017



Bâti par Louis XV et Louis XVI, réaménagé sous Napoléon Ier puis Napoléon III, le palais de Compiègne fut un haut-lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. Nous vous proposons une visite du plus grand palais néo-classique français dont la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier, constituent un ensemble unique. Ce lieu historique est, aux côtés de Versailles et de Fontainebleau, l'une des trois plus importantes résidences royales et impériales françaises. Ce sera également l'occasion de découvrir l'exposition « Heures italiennes » qui propose une exploration inédite des collections publiques de peinture italienne conservées dans les musées et dans les églises de Picardie. Enfin avec « La folle histoire du Palais » centrée autour de l'histoire du palais de Compiègne, Terrence & Malik vous dévoileront les détails qui vous feront regarder ce monument différemment.

Le rendez-vous est fixé sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle à 8h30 pour un départ à 8h45 et une arrivée vers 10h30. Au programme de cette journée : Visite guidée des appartements impériaux, le repas libre, la visite de l'exposition « Heures italiennes » et la pièce de théâtre « La folle histoire du Palais ». Le départ de Compiègne est fixé à 16h45 retour à Aniche vers 18h30. Le tarif est de 15 € pour les anichois et 20€ pour les extérieurs. Pour tout renseignement et réservations, contactez le service Culture de la Ville au 03 27 99 91 08.